



### Liste des délibérations du 30 mars 2023

Le Comité syndical s'est réuni le 30 mars 2023, à 18h30, à l'Espace et Rencontres de Précy-sous-Thil

N° 01.2023-1929	<u>Finances</u> : Comptes de Gestion 2022 Budget Principal et Budget Annexe « Assainissement »	Approuvée
N° 02.2023-1930	<u>Finances</u> : Comptes de Gestion 2022 Budget Annexe « DECI » (budget à autonomie financière)	Approuvée
N° 03.2023-1931	<u>Finances</u> : Comptes Administratifs 2022 Budget Principal EAU et Budget Annexes « Assainissement » et « DECI »	Approuvée
N° 04.2023-1932	<u>Finances</u> : Affectation des résultats 2022 Budget Principal	Approuvée
N° 05.2023-1933	<u>Finances</u> : Affectation des résultats 2022 Budget Annexe « EAU »	Approuvée
N° 06.2023-1934	<u>Finances</u> : Affectation des résultats 2022 Budget Annexe « ASSAINISSEMENT »	Approuvée
N° 07.2023-1935	<u>Finances</u> : Budget Principal : Opération pour compte de tiers Défense incendie dans les communes – Programme 2023	Approuvée
N° 08.2023-1936	<u>Finances</u> : BA EAU – Opération pour Compte de Tiers LOTISSEMENT FERME CHAMPLON	Approuvée
N° 09.2023-1937	<u>Finances</u> : DM 1 au Budget Principal 2023	Approuvée
N° 10.2023-1938	<u>Finances</u> : DM n°1 au Budget Annexe EAU	Approuvée
N° 11.2023-1939	<u>Finances</u> : DM 1 au Budget Annexe « ASSAINISSEMENT » 2023	Approuvée
N° 12.2023-1940	<u>SESAM</u> : Règlement Budgétaire et Financier (RBF)	Approuvée
N° 13.2023-1941	<u>SESAM</u> : Transfert de compétences EAU et ASSAINISSEMENT : PV de transfert entre Saulieu et le SESAM	Approuvée
N° 14.2023-1942	<u>SESAM</u> : Activités du syndicat : Eau potable, Assainissement, Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)	Approuvée
N° 15.2023-1943	<u>SESAM</u> : Réhabilitation du surpresseur de Crossaint	Approuvée
N° 16.2023-1944	<u>SESAM</u> : Défense extérieure contre l'incendie – Programme 2023	Approuvée
N° 17.2023-1945	<u>SESAM</u> : Création de nouveaux locaux – Maison de l'Eau et de la Biodiversité – PLAN DE FINANCEMENT	Approuvée
N° 18.2023-1946	<u>SESAM</u> : Fixation des pénalités financières Modification du Règlement de Service d'Assainissement Non Collectif	Approuvée
N° 19.2023-1947	<u>SESAM</u> : Fixation des pénalités financières Modification du Règlement de Service Assainissement Collectif	Approuvée
N° 20.2023-1948	<u>SESAM</u> : Instauration d'un droit de préemption dans les périmètres de protection rapprochée des captages	Approuvée
N° 21.2023-1949	<u>SESAM</u> : Politique de l'Eau	Approuvée

Le 03/04/2023

La Présidente

Martine EAP-DUPIN

